

ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DED TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE

Sous-direction Fonction Supports
Département des Achats et de la Logistique
N° AS/AT/DOT48/SDFS/DAL/2025

Relizane, le23 JAN 2025.....

A

Mme : ATFOUI AMEL

Sise à 39 RUE AOUED BENDJEBAR BENDAOU D RELIZANE
0799 13 21 06

OBJET : 2^{ème} Mise en demeure.

- Vu la première mise en demeure réf N 13 du 16/01/2025, notifié le 16/01/2025.

En dépit de la première mise en demeure qui vous a été adressée en date du 16/01/2025, Concernant le retard de la livraison relatifs au Achat Des Accessoires De Protection Et De L'énergie au profit de la Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Relizane, qui demeure infructueuse sans aucune justification de votre part,

Je vous mets en demeure pour la dernière Fois de remédier à la carence dans un délai de 48 heures dès la notification de cette mise en demeure d'avoir remplir vos obligations faut de quoi il sera prononcé la résiliation tort exclusif à l'encontre de votre entreprise.

Salutations distinguées.



Directeur
Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Salim D...